

Comptabilité spécial association loi 1901 Niveau 3

Vous êtes une Association loi 1901 et vous souhaitez structurer votre comptabilité.

Cette formation niveau expert, vous permettra d'acquérir les notions nécessaires aux écritures d'inventaire.

A l'issue de cette formation, vous posséderez les compétences qui vous permettront de gérer la fin d'exercice et les ajustements nécessaires à la clôture des comptes de votre Association de manière simple et autonome.

Durée: De 14h à 68 heures (De 2 à 10 jours)

Profils des stagiaires

- Toute personne souhaitant acquérir les connaissances sur les écritures de fin d'exercice.
- Dirigeants associatifs, trésoriers d'associations, secrétaires généraux, comptable assistant, responsable comptabilité association.

Prérequis

- Une bonne pratique de l'environnement Windows, et Excel est recommandée.

Accessibilité : Au sein de Noitulos / solutionN nous renseignons et accueillons les personnes en situation de handicap.

Nous pouvons adapter les conditions d'accès et les modalités d'accompagnement. Pour cela nous vous invitons à nous en informer à : contact@noitulos-solution.com

Objectifs pédagogiques

- Être capable de comprendre les principes généraux permettant l'établissement des états financiers de fin d'exercice de l'association
- Être capable de calculer et comptabiliser les amortissements des investissements et des subventions
- Être capable d'évaluer et Comptabiliser les dépréciations et les provisions diverses
- Être capable de maîtriser la comptabilisation des titres immobilisés et des valeurs mobilières de placement
- Savoir distinguer les provisions et les dépréciations, ajuster les subventions
- Être capable de calculer et comptabiliser les régularisations de charges et de produits
- Savoir repérer les comptes de régularisation du passif et produits perçus d'avance
- Être capable d'aborder le compte de « charges constatées d'avance »
- Maîtriser la contre passation des comptes de régularisation au début de l'exercice comptable suivant.

Contenu de la formation

• CONNAÎTRE LA GESTION DES AMORTISSEMENTS DES INVESTISSEMENTS ET SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

- Valoriser les immobilisations
- Connaître les différentes méthodes d'amortissement
- Être capable de déterminer un taux d'amortissement
- Maîtriser les principes de l'amortissement linéaire
- Être capable d'établir des plans d'amortissements dégressifs.
- Être capable d'établir des plans d'amortissements et d'enregistrer les écritures
- Être capable, à partir de données extra-comptables, de reconstituer les tableaux d'amortissements et de traiter les cessions.
- Être capable de gérer les subventions d'investissements et quote-part de subventions d'investissements virée au résultat

• CONNAÎTRE LA GESTION DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS DANS L'ASSOCIATION

- Aborder les principes de détermination et de constitution des dépréciations et des provisions
- Savoir traiter les problèmes liés aux créances douteuses
- Comptabiliser des événements entraînant la constitution de provisions
- Déterminer l'incidence au niveau du bilan et du résultat

- **RÉGULARISATIONS DES CHARGES ET DES PRODUITS DES ASSOCIATIONS**

- Comptabiliser les diverses écritures relatives aux charges à payer
- Comptabiliser les diverses écritures relatives aux produits perçus d'avance.
- Comptabiliser les diverses écritures relatives aux charges constatées d'avance
- Déterminer les produits à recevoir et d'enregistrer les écritures nécessaires.
- Comptabiliser les écritures de régularisation.
- Savoir valoriser les contributions volontaires

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

BALS Olivier

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation pour les formations en présentiel
- Plateforme extranet / E-learning pour les formations en distanciel
- Rendez-vous Visio réguliers avec le formateur pour être accompagné tout au long de sa formation
- Documents supports de formation projetés ou en ligne
- Exposés théoriques 30 %
- Etude de cas concrets 70 %
- Quiz en salle ou en ligne
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Durée de la connexion du stagiaire sur la plateforme E-Learning
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Depuis le 01/01/2020 au 30/09/2023

Nombre de stagiaires accompagnés :

Taux d'abandon :

Taux de satisfaction global :

Mise à jour le 03/10/2023